

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2017

COMPTE RENDU

Le Conseil de la Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps s'est réuni le 8 Novembre 2017 à 19h00 en l'Hôtel Communautaire de Marquise, sous la Présidence de Monsieur Francis BOUCLET, Président.

La séance ouverte, Monsieur Denis GAVOIS est élu Secrétaire.



Etaient à l'ordre du jour les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délégation du Président
Compte rendu d'activités

Le Conseil Communautaire unanime a pris acte des délégations exercées par le Président.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET HABITAT

Convention 2017 avec Boulogne sur-Mer Développement Côte d'Opale (BDCO)

L'assemblée à l'unanimité a autorisé le Président à signer avec BDCO, fixant les modalités organisationnelles et la contribution financière de La Terre des 2 Caps d'un montant de 57 368,12 € TTC pour 2017.

COMMUNICATION, CULTURE ET PATRIMOINE

Réseau intercommunal de la lecture publique « Biblio2Caps »
Avenant n° 2 à la Charte

Le Conseil Communautaire unanime a autorisé le Président à signer un avenant à la charte du réseau Biblio2caps qui précise les modalités de mise à disposition des tablettes aux 7 bibliothèques du réseau, dans le cadre du projet « bibliothèque numérique », ainsi que la mise à jour des lieux d'inscription.

DÉCHETS MÉNAGERS

Rapport 2016 sur le prix et la qualité du service public de collecte et de traitement des ordures ménagères

Conformément à l'article L.2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'assemblée a pris acte dudit rapport sans émettre d'avis particulier.

FINANCES

Participation à la reconstruction des abattoirs de Fruges

L'Assemblée communautaire par 30 voix pour et 7 abstentions (B.EVARD, H.DEZOMBRE, C.TELLIER, J.LACOIX, S.ROUGEMONT, E.DEVIN, S.DEROUETTE) a décidé de prendre une position de principe sur ce dossier et de voter l'attribution financière de 1,50 € par habitant lissée sur 3 ans, à savoir 2018, 2019 et 2020.

Vote d'une subvention à l'association « Dance Twirl Compagny »

Le Conseil à l'unanimité a décidé d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'association Dance Twirl Compagny, dans le cadre de sa participation au championnat d'Europe.

SERVICES DE PROXIMITÉ

Convention de concours avec une psychologue pour le service Petite Enfance

L'assemblée unanime a autorisé le Président à signer une convention avec Madame Fanny FOLLY, Psychologue, pour conduire des actions de prévention et de réduction des risques psychosociaux auprès des professionnels de la Petite Enfance.

TOURISME

Office de Tourisme Communautaire

Edition touristiques 2018 et participation des professionnels

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, après avis favorable du Conseil d'Exploitation, a arrêté le prix des encarts aux professionnels du tourisme dans les éditions de 2018 : 40 et 75 €, avec la possibilité de prendre un encart supplémentaire à 30 € pour une même raison sociale. Ces offres ne seront pas accessibles aux hébergements non classés et non labélisés. Ces derniers apparaîtront néanmoins dans les brochures, à leur demande, sur une ligne, qui reprendra uniquement les coordonnées postales, téléphoniques, adresse mail et site internet, au titre de la mission de service public.

Pour les associations du territoire, à but non lucratif, qui gèrent un équipement patrimonial, l'insertion sera gratuite.

Il sera également proposé aux guides, associations, organisateurs d'événements la possibilité de bénéficier de la plateforme de commercialisation de l'Office de Tourisme.

QUESTIONS DIVERSES



L'ordre du jour étant épuisé et aucun Conseiller Communautaire ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h45.

Compte rendu affiché le 15 novembre 2017, en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.